

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ACTION MONDIAL POUR LA JEUNESSE A L'HORIZON 2000 ET AU DELA AU CAMEROUN

LA SITUATION DES JEUNES AU CAMEROUN 2005

**PAR
LA COMPAMJ+10**

ADRESSE :
S/C FONDATION CONSEIL JEUNE
Rue 4098 Anguissa – Yaoundé - Cameroun
BP : 12640 Yaoundé TEL : 00237 222 21 21 / 922 44 39
e-mail : conseiljeune2004@yahoo.fr , conseiljeune@voilà.fr

TABLE DES MATIERES

- COMMISSION D'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAMJ 10 ANS APRES SON ADOPTION AU CAMEROUN [**COMPAMJ+10**]
- EQUIPE TECHNIQUE ET REMERCIEMENTS
- RESUME ET PRESENTATION
- INTRODUCTION

CHAPITRE I : ETUDE DE CAS OU LES BONNES PRATIQUES

- a- La FCJ
- b- Le Projet JEVAIS

CHAPITRE II : MISE EN OUVRE DU PAMJ : ACTIONS ENTREPRISES, LECONS APPRISES ET RECOMMANDATIONS DES ORGANISATIONS DE JEUNES

- D1- EDUCATION
- D2- EMPLOI
- D3- EXTREME PAUVRETE
- D4- ENVIRONNEMENT
- D5- LOISIRS
- D6- PLEINE ET EFFECTIVE PARTICIPATION DES JEUNES
- D7- VIH/SIDA
- D8- JEUNES ET PRENVENTION DE CONFLITS

CHAPITRE III : CONCLUSION ET PLAN D'ACTION DES ASSOCIATIONS

ANNEXE

- 1- LE QUESTIONNAIRE D'ENQUETE
- 2- REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE
- 3- LISTE DES ORGANISATIONS AYANT PARTICIPES A LA REALISATION DE CE RAPPORT
- 4- LISTE DES SPECIALISTES CONSULTES
- 5- LISTE DES ABREVIATIONS

La Commission d'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse 10 ans après son adoption en abrégée COMPAMJ+10 est une structure inter associative mise en place sous l'initiative de la Fondation Conseil Jeune. Elle est composée de représentants de 311 associations, groupes et clubs de jeunes réunis au sein des structures suivantes : FCJ (Chef de file), JPE, JVC, JECO, CAPEC, BDJ, AACP, CAMYOSFOP, le Projet JEVAIS, Projet DSRP Jeunesse, le réseau des associations travaillant avec l'UNESCO, le YOUTH NETWORK encadré par l'UNICEF/PDA ; le Service œcuménique pour la Paix et l'association Presse Jeune apporte également leur expérience à cette Commission. Cette commission a pour objectifs de :

- Evaluer au Cameroun les progrès accomplis et les obstacles rencontrés par les pouvoirs publics et la société civile dans la mise en œuvre du PAMJ 10 ans après son adoption par l'Assemblée Générale des Nations Unies.
- Promouvoir le PAMJ auprès du Gouvernement, des Organisations Internationales, et des Organisations de la Société Civile.
- Encourager le Gouvernement du Cameroun à inclure 2 représentants de jeunesse dans sa délégation officielle à la soixantième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies en 2005.
- Initier avec le Ministère de la Jeunesse et l'appui des bailleurs de fonds un Service National de la Jeunesse.
- Participer activement à la création et à la mise en place du Conseil National de la Jeunesse.
- Lancer en 2006 le mouvement camerounais pour l'éducation, la santé et l'accès des jeunes à l'emploi ainsi qu'à la terre et au crédit.

SAVIEZ-VOUS QUE :

- pour les Nations Unies, la **Jeunesse est la période entre 15 et 24 ans**
- Une résolution de l'Assemblée Générale A/RES/58/133 a été adoptée en novembre 2003. Dans cette résolution, l'Assemblée Générale décide notamment << de consacrer, lors de sa soixantième session, en 2005, deux réunions plénières à l'examen de la situation des jeunes et des aboutissements réalisés dans la mise en œuvre du Programme d'action mondial dix après son adoption.>> pour la résolution, cliquez ici (www.un.org/youth).
- Également dans cette résolution, l'Assemblée Générale << reconnaît l'importance de la pleine et effective participation des jeunes et des organisations de jeunesse aux niveaux local, national, régional et international dans la promotion et la mise en œuvre du programme d'action mondial, et dans l'évaluation des progrès réalisés et des obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre...>>.
- La résolution A/RES/58/133 de l'Assemblée Générale des Nations Unies prie les Gouvernements d'inclure des représentants de jeunesse dans leurs délégations officielles lors de sa 60^e session en 2005.

REMERCIEMENTS

Le présent rapport couvre 8 domaines d'activités du PAMJ à savoir : *l'éducation ; l'emploi ; l'extrême pauvreté ; l'environnement ; les loisirs ; la pleine et effective participation des jeunes à la prise de décision et à la vie de la société ; le VIH/SIDA ; les jeunes et la prévention des conflits ou la culture de la paix.* Il (ce rapport) représente un effort collectif majeur des organisations de jeunes pour montrer les réalisations des pouvoirs publics et de la société civile pour la jeunesse camerounais.

Nous devons beaucoup à Monsieur BERNARD HADJADJ Représentant Sous Régional de l'Unesco à Yaoundé ainsi qu'à Madame ABOMO MBIA CELINE chargé du Programme Jeunesse au bureau sous régional de l'UNESCO, et à Monsieur ESSAMA RODOLPHE MARIE Délégué Provincial de la Jeunesse, des Sports et de l'Education Physique du Centre ainsi qu'à leurs collègues, pour l'appui qu'ils nous ont apporté dans la réalisation du présent rapport.

Notre travail sur le PAMJ dépend dans une large mesure du travail de l'Institut National de Statistique (INS) du Cameroun, du travail de l'ex-MINEDUC sur la carte scolaire, du Ministère de la Santé Publique par le Comité National de Lutte contre le SIDA (CNLS), en particulier pour les statistiques qu'ils ont bien voulu mettre à notre disposition.

Nous tenons à remercier tous ceux qui ont apporté leurs expériences, et leurs précieux temps, à savoir : les pouvoirs publics à travers les Cadres des Ministères de la Santé Publique, de l'Agriculture et du Développement Rural, des Enseignements Secondaires, de la Jeunesse, des Affaires Sociales, du Fonds National de l'Emploi, la mairie de Yaoundé 1^{er} ; les organisations du Système des Nations Unies à travers le UNFPA, l'UNESCO, le CNUDHD, le BIT, la Banque Mondiale, l'UNICEF, le PNUD, CINU; et PLAN INTERNATIONAL; les organismes bilatéral et multilatéral à travers la Coopération France-Cameroun, la GTZ, le SCAC et les Organisations de la Société Civile particulièrement à l'association Presse Jeune et au Service œcuménique pour la Paix.

D'autres personnes nous ont aussi aidés de leurs utiles conseils et soutien moral, parmi lesquelles : Mme PATRICIA DE MOWBRAY (Coordonnatrice du Système des Nations Unies au Cameroun) ; M. FOMETHE (Inspecteur Général des Enseignements au MINESEC) ; et que tous ceux qui sans les nommés ont contribué de quelques façon que se soit trouve ici l'expression de nos sincères remerciements.

Les analyses et les recommandations concernant la mise en œuvre du PAMJ présentées dans ce rapport ne reflètent pas nécessairement les vues de la COMPAMJ+10 et de ses Partenaires. Le présent rapport est une publication indépendante que les organisations de la société civile jeune du Cameroun ont fait exécuter au nom de la jeunesse camerounaise. Il est le fruit d'un travail de collaboration auquel ont participé les membres de la Commission d'évaluation de la mise en œuvre du PAMJ dix ans après son adoption (COMPAMJ+10), ainsi qu'un grand nombre de personnes, d'organismes, d'institutions et de départements ministériels.

EQUIPE DE LA COMPAMJ+10

PRESIDENT

MBELLE ABEGA JEAN JACQUES

NGUECHOU SERGES (SECRETAIRE GENERAL), ASSEMBE IRENE (SECRETAIRE);
ESSAMA MVONDO REMY; SIGNE NOUTACK W. , MICHELLE ELOUNDOU ANEGA;
EWONDO BESSALA DONALD; ETEME BIKELE HUBERT; MBITKUI PATRICE; KOMZE
CHRISTAIN; TAMOIFO MARIE ; NGALIM EUGINE ; AYOLLO MOISE JOEL ; NDONG
ROSTAND ; BATE TANYI SAMUEL .

RESUME ET PRESENTATION DU RAPPORT

Le gouvernement camerounais en harmonie avec la communauté internationale se sont engagés à améliorer le bien-être et les moyens de subsistances des jeunes et à atteindre les objectifs de Participation, développement et paix (année internationale de la jeunesse) d'ici à 2010. l'Assemblée Générale des Nations Unies a à cet effet adopté un cadre théorique comportant 64 directives pratiques, baptisés Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse à l'horizon 2000 et au delà en abrégé PAMJ. 8 ans après l'adoption du PAMJ, l'Assemblée Générale des Nations Unies par sa résolution A/RES/58/133 a demandé au Secrétaire Général des Nations Unies de présenter un rapport sur la situation des jeunes dans le monde et les aboutissements réalisés par les Nations dans la mise en œuvre du programme d'action mondial 10 ans après son adoption c'est à dire en 2005 lors de sa 60^e session. Par cette résolution, l'Assemblée Générale « reconnaît l'importance de la pleine et effective participation des jeunes et des organisations de jeunesse aux niveaux local, national, régional et international dans la promotion et la mise en œuvre du programme d'action mondial, et dans l'évaluation des progrès réalisés et des obstacles rencontrés lors de sa mise en œuvre... ». S'appuyant sur cette résolution et forte de sa modeste expérience la Fondation Conseil Jeune a pris la responsabilité d'initier cette évaluation au Cameroun en mobilisant les autres organisations, les projets, les réseaux et les programmes de jeunes à travers la création de la COMPAMJ +10.

Pour une évaluation représentative, nous avons sollicité la participation des pouvoirs publics à travers les Ministères de la Jeunesse ; des Affaires Sociales ; de l'Agriculture et du Développement Rural ; de la Santé Publique, du Commerce ; des Enseignements Secondaires ; de l'Emploi et de la Formation Professionnelle – les Universités - les organisations du Système des Nations Unies au Cameroun (UNESCO, UNICEF, PNUD, UNFPA, BIT, BM, CINU, CNUDHD) –des organisations bilatérales et multilatérales – de la Société Civile camerounaise à travers des ONGs - des associations de jeunesse – et des d'organisations, associations, groupes et clubs de jeunes. Les informations ont été collectée auprès de plus de 300 institutions et structures ; et Plus de 500 personnes ont été impliquées dans la réalisation de ce travail. Compte tenu des moyens très modestes de notre jeune organisation de jeunes (moyen d'âge 22 ans). Pour une évaluation efficace et acceptable nous nous sommes appuyés sur le document produit à cet effet et publié par le Département des Affaires Economiques et Sociales du Secrétariat des Nations Unies de NEW YORK intitulé **Pour Que les Engagements Aient un Sens : Un guide pour aider les jeunes à évaluer la politique jeunesse dans leur pays** ; vous trouverez ce document sur le site www.un.org/youth. Nous vous serons gré de ne pas tenir rigueur des insuffisances de forme et détails. Nous vous invitons également à partager avec nous vos commentaires et remarques dont nous tiendrons compte dans et intégrerons dans le document que nous publierons très bientôt.

Le **chapitre I** de ce rapport présente les bonnes pratiques misent en place par les pouvoirs publics et la société civile dans le cadre de la participation, le développement et la paix avec et par les jeunes à travers le projet JEVAIS et l'organisation de jeunes Fondation Conseil Jeune. Le **chapitre II** évalue et résume* les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs majeurs du PAMJ au Cameroun durant les dix dernières années (1995-2004). Nous y retrouvons aussi un nombre impressionnant de recommandations adressées aux pouvoirs publics et à ses partenaires ; à la société civile et à la communauté internationale notamment aux Nations Unies. La mise en œuvre du PAMJ a été entachée d'insuffisances, comme le montre le **IIIe et dernier chapitre**. Le rapport présente également l'action que les associations de jeunes se proposent de mener pour que les objectifs du PAMJ et les ODM soient une réalité au Cameroun avec les jeunes.

Résumé* : nous avons reçu un nombre impressionnant d'informations et de données dont il a fallu synthétiser. Nous avons privilégié les faits et les chiffres qualitatifs et quantitatifs.

INTRODUCTION

Ce rapport se veut :

- Une contribution des jeunes du Cameroun au rapport du Secrétaire Général des Nations Unies conformément à la résolution A/RES/58/133 adopté en novembre 2003 par l'Assemblée Générale. Pour la résolution cliquez sur www.un.org/youth.
- Une aide à la prise de décision aussi bien sur le plan national que international.
- Un cadre de départ pour des actions nationale et internationale qui associent les jeunes qui constituent des agents actifs du développement et du changement.

Contexte camerounais

D'une superficie de 475.000 KM2 le Cameroun est situé entre l'équateur et le tropique du cancer sur le continent africain. Il se présente comme un grand triangle délimité par le golfe de Guinée, le lac Tchad et le bassin du Congo. Il possède des frontières communes avec la Guinée Equatoriale, le Gabon, le Congo, la République Centrafricaine, le Tchad et le Nigeria.

Il a été Découvert par le portugais NACHTIGAL au 18^e siècle ; Après une colonisation allemande, il a été placé sous mandat puis sous tutelle Franco - Britannique. Le pays fut d'abord constitué en fédération, puis proclamé Etat Unitaire le 20 mai 1972.

Après une longue période de parti Unique, le multipartisme et la liberté d'association sont introduits par les lois du 19 décembre 1990. Le président est élu au suffrage universelle direct pour sept ans. Le président Paul BIYA est au pouvoir depuis 1982; son parti, le Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais (RDPC) est largement majoritaire à l'Assemblée Nationale. Cette prééminence du RDPC dans la vie politique a été renforcée lors des dernières élections législatives (149 sièges sur 180) et municipal de juillet 2002. Le pays est membre de plusieurs organisations internationale, continentale et régionale (ONU, COMMONWEALTH, FRANCOPHONIE, UA, CEMAC,...).

Sa population est évaluée en 2004 à environ 17.052.000 d'habitants. Le taux annuel d'accroissement est de l'ordre de 2,8% (source : Institut National de Statistique). Par ailleurs, 7 sur 10 citoyens ont moins de 30 ans, 45% ont moins de 15 ans et les 15-24 ans constituent plus de 3.400.000 soit 20% de la population. Environ 50% de la population vit en milieu urbain, dont une grande majorité vit dans la capitale économique Douala et la capitale politique Yaoundé. La population camerounaise est composée de plus de 240 ethnies, dont plus de 210 langues parlées sur le triangle national. L'anglais et le français sont les langues officielles. La religion joue un rôle primordial dans les secteurs clés de l'éducation et de la santé. 50% de la population est chrétienne; 25% est musulmane; et 25% de la population est restée attachée aux religions traditionnelles. Les 1^{er} actions des Pouvoirs publics pour la jeunesse se retrouvent dans les années 60.

La situation des jeunes au Cameroun 2005 est la substance des actions entreprises pour les jeunes (15-24 ans) par les pouvoirs publics et la société civile, et le secteur privée. Il présente la situation des jeunes au Cameroun ainsi que les progrès accomplis et les contraintes rencontrés dans la mise en œuvre du programme d'action mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au delà (PAMJ). Plusieurs recommandations sont faites en matière de formulation des politiques et d'exécution des plans d'actions nationaux. Parmi lesquelles la gestion intégré des ressources jeunes par l'association et la participation de ses derniers à l'éducation et la santé des populations, et leurs accès à l'emploi, la terre et au crédit.

Quelques grandes étapes de la politique jeunesse du pays

- Juin 2004 désignation au Cameroun par le PNUD de 2 portes paroles jeunes pour les ODM
- Décembre 2004 création par décret du Président de la république d'un Ministre de la Jeunesse; d'un Ministère de l'Éducation de Base; d'un Ministère des Enseignements Secondaire; d'un Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle.
- Octobre 2003 début du Projet franco-camerounais JEVAIS (Jeunesse Vie Associative Pour l'Insertion Social)
- 2003 Lancement du Programme Développement de l'Adolescent (Programme Unicef - Cameroun)
- 8-10 Mai 2002 participation de deux Députés Juniors à titre officiel à la session Extraordinaire de l'Assemblée Générale des Nations Unies consacrée aux Enfants à NEW YORK.
- 16 juin 1998 première séance du Parlement des Enfants tenue à l'hémicycle du palais de l'Assemblée Nationale en présence du Premier Ministre
- 1995-2000 exécution du projet Franco-camerounais MOJAS (Mobilisation de la Jeunesse Associative par le Sport)
- 11 Janvier 1993 ratification de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (CDE)
- 11 février 1961 Institutionnalisation de la Fête Nationale de la Jeunesse

La situation des jeunes au Cameroun 2005 montre en son chapitre 1 la Fondation Conseil Jeune et le Projet JEVAIS de la façon suivante :

- 1- **Mission** : principale de la structure ou du projet
- 2- **Représentativité** : la composition de la structure et la place des jeunes hommes et des jeunes femmes.
- 3- La façon dont l'association ou le projet travaille avec le gouvernement et la société civile.
- 4- **Outils d'actions** : de la structure
- 5- **Succès** : montre les réalisations
- 6- **Contraintes** – les insuffisances – les leçons apprises

Le chapitre 2 montre les réalisations et les leçons apprises par les pouvoirs publics et la société civile dans la réalisation des objectifs du PAMJ dans 8 domaines. Les domaines sont présentés de la manière suivante :

- 1- **Saviez-vous que** : est un encadré qui présente les statistiques qualitatives et qualitatives positives et ou négatives et parfois des définitions
- 2- **Progrès** : montre les réalisations et les acquis dans le domaine
- 3- **Contraintes** : montre les insuffisances et les problèmes
- 4- **Recommandations** : est la rubrique propositions et recommandations.
- 5- **Commentaires** : des avis, des analyses et des suggestions.

Le chapitre 3 présente les grandes lignes de l'action que les organisations de jeunes se proposent de mener pour la réalisation des objectifs majeurs du PAMJ d'ici à 2010.

ETUDE DE CAS

CAS 1 : La FONDATION CONSEIL JEUNE

- I- **MISSION** : Promouvoir le développement du Cameroun par la participation active et effective des jeunes à la vie de la société et à la prise de décision.
- II- **REPRESENTATIVITE** : L'association est représenté dans les 10 dix provinces à travers 64 antennes animées par 216 animateurs socioculturels formés par le Centre de Formation des Animateurs Socioculturels (CFAS) de Mbalmayo. L'équilibre entre jeunes hommes et jeunes femmes est l'un des principes de base que tous les responsables d'antennes s'appliquent à mettre en oeuvre
- III- **La Fondation Conseil Jeune** travaille de façon bénévole avec le gouvernement et les ONGs. Elle apporte son appui au gouvernement dans l'encadrement de la jeunesse durant les vacances scolaires et pendant la célébration des journées nationales et internationales interpellant la jeunesse.

IV- Action

Plaidoyer et lobbying : rencontres avec les ministres, chefs traditions, directeurs et officiels pour la promotion de plates formes d'échanges entre jeunes et décideurs;

Mobilisation : des jeunes par la culture, le sport, la sensibilisation et l'éducation; et l'IEC

Insertion socioprofessionnel : atelier d'alphabétisation fonctionnelle; formation/emploi et auto emploi

V- **SUCCEs** :

La liste est non exhaustive

- Plusieurs expériences de travail en réseaux/collectifs régionaux, nationaux et internationaux (culture de la paix, mouvement mondial en faveur de l'enfant, réseau National des associations des Droits de l'Homme, ...)
- Plusieurs participation aux espaces de concertation avec le Gouvernement (parlement des enfants, suivi du Document Stratégie de Réduction de la Pauvreté,...)
- Plusieurs partenariats et actions avec les Système des Nations Unies UNESCO, UNICEF, CNUDHD, ...
- Formation et information de la jeunesse sur Droit de l'Homme et de l'Enfant
- Participation à l'encadrement des Députés Juniors et des conseillers municipaux enfants et jeunes.
- 10 ateliers d'alphabétisations fonctionnelles mise en place en 7 ans
- Création de 25 Clubs des Amis des Droits de l'Enfant (CLADE) en collaboration avec le Collectif des Députés Juniors du Cameroun
- 50 tonnes de denrées alimentaires cultivées et récoltés dans les champs communautaires des jeunes de la Fondation en zone rurale (maïs, arachides, manioc et actuellement 20 tonnes d'ignames sont disponible).

VI- CONTRAINTES : insuffisance de ressources matérielles, éducatives, financières et logistiques qui entrave le bon déroulement des activités nationales et une bonne coordination Nationale, et la collaboration avec les partenaires.

ETUDE DE CAS

CAS 2 : LE PROJET JEVAIS

- I- Le projet JEVAIS (Jeunesse Et Vie associative pour l'Insertion Sociale) est un projet bilatéral Franco – camerounais. Sa mission est d'apporter un soutien technique, éducatif (formation) et financier aux jeunes défavorisés organisés en associations ; elles mêmes réunit en pôles inter associatifs dans les quartiers des villes de Yaoundé et Douala.
- II- Ce projet lancé en octobre 2003, se manifeste aujourd'hui par 35 pôles soit 205 associations de jeunes défavorisés dans les villes de Yaoundé et Douala.
- III- Le Projet JEVAIS compte 4 niveaux de décisions :
 - L'Association de jeunes
 - Le Pôle inter associatif qu'accompagne un cadre du Ministère de la Jeunesse
 - Le Comité Provincial auquel siège 1 représentant de pôles par arrondissement (Yaoundé compte 6 arrondissements et Douala 5)
 - Le Comité Paritaire de Pilotage est co-présidé par le Ministre de la Jeunesse et l'Ambassadeur de France au Cameroun. Les jeunes n'y sont pas représentés.

Chaque association élabore un projet de plan d'action dont certaines propositions pourront être retenue dans le cadre du plan d'action du pôle, soumise à la validation du Comité Provincial. L'appui à la réalisation du programme plurimestriel des pôles est assuré par les cadres du Ministère de la Jeunesse et des collectivités locales (Mairies) avec un budget donc le montant est arrêté par le Comité Provincial. L'évaluation de la réalisation des activités est faite par les cadres du Ministère de la Jeunesse et les 2 assistants français en poste l'un à Douala et l'autre à Yaoundé (Chef de Projet).

- IV- Ce projet « appuie les efforts engagés par le gouvernement camerounais pour la mise en œuvre d'une politique sectorielle jeunesse (et sports), en particulier, celle du Ministère de la Jeunesse (et des Sports) en faveur des jeunes défavorisés » (voir convention bilatéral).
- V- Succès (à mis parcours)
 - 205 associations de jeunes fédérées et mobilisées autour du projet
 - plus de 1.000 jeunes formés à la vie associative et à l'encadrement des activités sportives, culturelles, sanitaires, ...
 - plus de 15.000 jeunes mobilisés par des activités sportives et culturelles.
 - De nombreuse micro- activités et plusieurs ateliers d'insertions en développement au sein des associations et des pôles notamment dans les domaines suivants : élevage, apiculture, culture maraîchère, transformation alimentaire (jus de fruits, yaourt, ...) mais aussi couture menuiserie, sérigraphie, carrosserie et mécanique automobile, assainissement, imprégnation de moustiquaire, manufacture de ballon et filet, fabrication de matériel sportif, culturel et autres objets d'arts et de décoration.
- VI- Contraintes (à mis parcours)
 - Nécessité d'un meilleure coordination entre association de jeunes, les pôles qu'elles constituent et les cadres chargés de les accompagner vers l'accès à la citoyenneté des jeunes et leur insertion sociale.
 - Cloisonnement et risque d'asphyxie des associations au profit des bureaux de pôles
 - L'une des contrainte majeure qui entrave ce projet est la pression fiscal sur les activités d'insertions des jeunes (au démarrage) par le Ministère des Finances et du Budget.

DOMAINE 1 : EDUCATION

Saviez-vous qu'au Cameroun :

- Plus de 4750000 Enfants ne vont pas à l'école au Cameroun en 2004
- Plus de 2 millions de jeunes sont ANALPHABETES
- Le taux de scolarisation est de moins 40% avec de grandes lacunes dans les effectifs dans des provinces telles que l'ADAMAOUA, largement tributaires des discriminations de sexe, de l'insuffisance des infrastructures et de l'extrême pauvreté

Source : MINEDUC (carte scolaire)

PROGRES :

Les pouvoirs publics ont réalisé de grands progrès dans le domaine de l'éducation entre autre réalisations :

- La construction et la réhabilitation des salles de classes et la reforme du programme scolaire avec l'introduction de l'informatique à l'école (Confère action 1 – domaine 1 PAMJ)
- La création d'un Ministère de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle puis en décembre 2004 d'un Ministère de l'Emploi et de la Formation Professionnelle. Cela a eu le mérite de faciliter la certification des formations professionnelles et l'harmonisation des programmes dans les différentes filières de formation professionnelle (confère PAMJ action 4).
- Le gouvernement forme également à travers l'INJS (Institut National de Jeunesse et des Sports) des conseillers de jeunesse et d'animation chargés d'accompagner la vie associative et les mouvements sportifs (cf PAMJ action 7).

La société civile n'est pas en reste avec son dynamisme. Elle a mise œuvre dans le domaine de l'éducation plus de trois actions en complément de celles déjà entreprises par les pouvoirs publics; il s'agit de :

- De la promotion ; l'éducation, la sensibilisation ; la formation et l'information aux valeurs de solidarité, tolérance et idéaux de paix au sein de la population particulièrement dans les mouvements et associations de jeunesse {action 3}.
- Les Droits de l'Homme et de l'enfant sont promus par les clubs scolaires et universitaires, les organisations de jeunes appuyés par les organisations du système des Nations Unies et les missions diplomatiques (action 5)
- Les animateurs des groupes de jeunes sont formés dans l'informelle une seule structure spécialisée existe à savoir le CFAS (Centre de Formation des Animateurs socioculturels de MBALMAYO) (action 7).

CONTRAINTES :

Malgré toutes ses succès beaucoup reste à faire notamment dans les secteurs des infrastructures scolaires, la qualité de l'enseignement, la formation professionnelle, le suivi et l'orientation scolaire et universitaire...

LES RECOMMANDATIONS :

Les jeunes font des recommandations sur ce qui n'a pas été mise en œuvre :

- 1- Création de débouchés pour les techniciens
- 2- La promotion et la valorisation de l'éducation par les pairs à tous les niveaux de l'éducation dans le but de réduire le taux d'analphabètes et le taux de non –scolarisés en milieu jeune mais aussi pour atteindre les ODM d'ici à 2015.
- 3- La vulgarisation et le soutien pour l'alphabétisation fonctionnelle (source importante de création d'entreprises) des jeunes analphabètes (Bois, sérigraphie, menuiserie, etc)

- 4- Faire des formations optionnelles; ainsi que diplômante à la fin de chaque année scolaire (offrir des stages de vacances aux jeunes scolaires pour leurs assurer des débouchés si jamais ils viennent à arrêter l'école).

COMMENTAIRES :

Utiliser les jeunes comme éducateurs peut apporter au Cameroun un nouvel élan et un nouveau souffle pour atteindre les Objectifs de Développement du Millénaire en très peu de temps. Ils suffirait de mettre très peu de moyens matériels et financiers à leurs dispositions. De mettre des structures d'accompagnement en place ou d'utiliser les cadres formés des ministères publics qui ne servent pas ou pas à grand chose au sein des structures étatiques, ou simplement de confier l'accompagnement à des ONGs déjà implantés. Ne pas se servir des jeunes comme ressources humaines importantes revient à refuser d'atteindre l'objectif d' Education Pour Tous d'ici à 2015.

SAVIEZ-VOUS QU'AU CAMEROUN :

- 13 sur 15 jeunes (15-24 ans) sont sans emploi et sans occupation.
- Plus de 2.000.000 sont analphabètes
- 95% des jeunes actifs sont dans le secteur informel et les activités de survie à cause du manque d'option
- La jeunesse camerounaise est livrée à elle-même dans la recherche d'un emploi, dans la création d'entreprise ou dans l'auto-emploi.
- Le chômage des jeunes peut avoir un impact tout au long de la vie.

Pour lutter contre le chômage des jeunes, le gouvernement a créé le FNE (Fonds National de l'Emploi). Il forme et informe les chercheurs d'emploi. Il met également en contact les chômeurs et les employeurs. Il finance des micro-projets en vue de l'auto-emploi et l'insertion socioprofessionnelle des jeunes. Certaines mairies apportent également leurs appuis à la jeunesse à travers des micro-financements de 10.000 à 50.000 francs CFA.

CONTRAINTES :

Malgré l'appui et l'accompagnement du FNE et des mairies, nous constatons que le chômage des jeunes est en augmentation tous les jours en zone urbaine comme en zone rurale. Parmi les facteurs majeurs de cette augmentation, nous avons l'insuffisance des opportunités offertes compte tenu de l'accroissement de la population jeune, et de la diversité de celle-ci, l'inadaptation des offres d'emploi par rapport aux compétences des jeunes, l'absence d'une politique active éducation – formation – emploi, l'insuffisance de la couverture du FNE qui est la seule structure étatique active sur le terrain dans ce domaine.

SAVIEZ - VOUS QUE :

L'ONU a créé quatre stratégies pour l'emploi des jeunes:

- *Employabilité – investir dans l'enseignement (la formation)*
- *Egalités de chances – pour les hommes et les femmes*
- *Entreprenariat – lancer et diriger une entreprise*
- *Création d'emplois – dans le cadre de la politique macro-économique*

- Que le FNE suscite dans le secteur public ou privé la création d'emploi adaptée aux compétences des jeunes
- Qu'une politique de création d'emploi pour jeunes soit créée dans chaque secteur de la vie National ministère, institutions, ... à l'exemple (des stages)
- Que chaque multinationales et autres sociétés qui est installé ou qui s'installe au Cameroun prévoir dans son contrat avec le pays le soutien à des organisations de jeunes qui visent l'insertion socioprofessionnelle.
- La mise sur pied de soutiens financiers pour les associations de jeunes; afin de créer des opportunités d'emploi et d'auto-emplois pour leurs membres à travers les ateliers d'alphabétisation fonctionnelle dans les milieux défavorisés des zones rurales et urbaines.
- L'association et la participation des jeunes à l'élaboration et à l'examen des politiques d'emploi au niveau national et international notamment dans le Réseau pour l'Emploi des Jeunes ou Youth Employment Network (YEN) conduit par l'OIT, la Banque Mondiale et l'ONU.
- Que le Cameroun s'engage active dans le YEN avec la communauté internationale c'est – à – dire dans la réalisation des objectifs du YEN au Cameroun.
- La création d'une structure de coordination éducation – formation - emploi des jeunes
- La création d'une structure d'aide et de subvention pour les activités des jeunes par arrondissements dans tout le pays.

Cameroun: Fondation Conseil Jeune
DOMAINE 3 : LA FAIM ET L'EXTREME PAUVRETE

SAVIEZ VOUS QU'AU CAMEROUN :

- 40,5% de la population vit en dessous du seuil de pauvreté c'est – à – dire avec moins d'un dollar par jour
- Plus de la moitié ont moins de 30 ans.
- 90% des jeunes vivent avec moins d'un demi dollar par jour
- 80% de jeunes n'ont pas de choix alimentaire (ce qu'ils trouvent ils mangent ce qu'ils ne trouvent pas ils ne mangent pas)
- Le gouvernement à travers le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural donne une formation et un appui matériel aux jeunes des zones rurales.

PROGRES :

Les pouvoirs publics ont mis en place un programme d'appui aux jeunes agriculteurs. Ce programme est mené par le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Plusieurs autres programmes sont et ont

été mis en place mais ne visent pas spécifiquement les jeunes. Cependant, ils tiennent compte de leurs besoins ; lorsque ces derniers sollicitent un encadrement.

CONTRAINTES :

Les projets et programmes menés par les pouvoirs publics souffrent de plusieurs insuffisances parmi lesquelles la communication et la libre circulation de l'information. Le programme d'appui aux jeunes agriculteurs est paralysé du fait que les jeunes n'ont pas de terre ; la société civile villageoise n'a pas de structures suffisamment organisées et cela entrave leur suivi, compte tenu du désenclavement des zones rurales. Le désenclavement est un problème majeur dans les zones rurales. Environ 90% des villages situés dans les périphéries de Yaoundé n'ont pas de routes, d'électricité ou de téléphone... l'agriculture reste artisanal sur la très grande partie du territoire national. La vie en milieu rural est triste, épuisante et isolante. Les efforts de formation et d'appui aux jeunes sont voués à l'échec car les jeunes n'ont pas accès à la terre et ou au crédit.

RECOMMANDATIONS

A la lumière des réalités du Cameroun et des objectifs du Programme d'Action Mondial pour la Jeunesse, nous recommandons les mesures suivantes au gouvernement et à la société civile pour incorporer les perspectives et la participation efficace de la jeunesse dans les politiques et programmes de développement du Cameroun :

Nous recommandons :

- Que le désenclavement des localités rurales soit une priorité pour le gouvernement afin de favoriser l'acheminement et l'écoulement des vivres dans les métropoles et sur l'ensemble du territoire
- Que le gouvernement mette en place une politique et des stratégies qui concèdent des terres aux jeunes et aux organisations de jeunes qui s'engage dans les activités agricoles
- Que les jeunes animateurs agricoles soient formés et déployés sur le terrain pour accompagner les comités de développement dans les zones rurales
- Que les populations soient éduquées pour une alimentation saine
- Que les douanes contrôlent davantage les importations des produits agricoles...
- Que les pouvoirs publics apportent un appui éducatif et technique, et subventionnent les jeunes producteurs agricoles...
- Que les pouvoirs publics redynamisent et encouragent les promoteurs d'industries animales et les promoteurs des produits semi- finis
- Que la société civile organise avec l'appui et le soutien technique et institutionnel des pouvoirs publics des comices agro pastoraux, des rencontres entre les jeunes ruraux et urbains pour rendre la vie dans les zones rurales attractives pour les jeunes.
- Que le gouvernement homologue les modes locaux de régulation foncière, la façon dont les autorités locales gèrent les conflits fonciers ; et définisse des règles et procédures de concession des terres favorables aux jeunes, à la fois légitimes ou légales
- Que le gouvernement lutte contre le dumping des produits agricoles importés afin de réduire la concurrence déloyale et permettre aux jeunes producteurs en activité de vendre leurs produits à des prix satisfaisants
- Que le gouvernement et les organisations non étatiques élaborent des programmes incitatifs et dynamiques offrant distinctions honorifiques, médailles, primes aux meilleurs. pour que les jeunes diplômés s'investissent et s'installent en milieu rural.
- Que le gouvernement et les organisations non étatiques élaborent des stratégies basées sur la création d'entreprises de services viables aptes à sécuriser l'amont et l'aval de la production et à assurer l'interface commerciale entre les agriculteurs organisés et le marché
- Que le gouvernement et les organisations non étatiques créent des marchés relais, équipent les zones de production de structures de stockage, appuient les commerçants (qui sont en fait des collaborateurs rapprochés des producteurs) sur les aspects organisationnels, financiers et mettent en place un cadre juridique de coordination et de suivi des opérations de marché [les jeunes diplômés disponibles y trouveraient des possibilités d'emplois]
- Que le gouvernement et les organisations non étatiques favorisent la création en milieu rural de structures de micro crédit accessibles aux jeunes
- Que le gouvernement et les organisations non étatiques développent des programmes d'accompagnement ruraux visant la création des regroupements de jeunes ruraux, la création des microprojets porteurs et la subvention des intrants et du matériel agricole
- Que le gouvernement et les organisations non étatiques créent un fonds d'appui aux initiatives agro-pastorales des jeunes ruraux
- Que le gouvernement et les organisations non étatiques mettent en place un mécanisme qui favorise la participation systématique et effective des jeunes, sur une base équitable, dans les cadres de concertation et de prise de décision

- Que le gouvernement et les organisations non étatiques mettent en place un système opérationnel d'information et de sensibilisation des organisations de la jeunesse sur les réalisations, les résultats et les impacts des programmes de développement en cours au Cameroun.

Cameroun: Fondation Conseil Jeune
DOMAINE 4 : ENVIRONNEMENT

SAVIEZ-VOUS QUE :

- Tous les 5 juin le Cameroun célèbre la journée internationale de l'Environnement
- 2 facultés (la FASA de DSCHANG et la FAA de NGAOUNDERE) traitant de l'environnement existent dans les Universités Camerounaises
- plusieurs jeunes camerounais membres d'organisations et d'associations ont participé à l'ensemble des grands évènements nationaux et internationaux en faveur de l'environnement à l'exemple du sommet de RIO + 10; les assemblées générales du PNUE; le PSFE; NEPAD; CEFDH...
- 2 forum nationaux sur l'environnement ont été organisé au Cameroun en 1999 et 2003
- le président a créé par décret le 8 décembre 2004 un Ministère de l'Environnement et de la Nature et un Ministère de la Forêts et de la Faune
- plusieurs associations, organisations et réseaux de jeunes développent maintes initiatives, projets et idées en faveur de la protection de l'environnement

vers le cours sur la science de la vie et de la terre, l'écologie. Une école des eaux et forêts forme des environmentalistes. Les universités ne sont pas en restent l'environnement y est enseigné.

La société civile jeune appuie cette action par diverse activités dans les clubs scolaires et universitaires créés et animés par des jeunes, des associations de jeunes restent très active sur le terrain avec des études qui sont publiées. Une radio urbain [radio environnement à Yaoundé] informe et éduque les populations sur l'environnement. Des réseaux d'informations et d'échanges existent tels que le projet jeunesse et environnement de la coopération allemande.

CONTRAINTES :

Malgré les efforts des pouvoirs publics et de la société civile l'on constate que notre environnement reste insalubre en zone urbaine ou rurale. Peut être du faite que les programmes sont plus théorique que pratique, l'extême pauvreté ne favorise pas la prise de conscience.

RECOMMANDATIONS :

Nous recommandons que :

- Le gouvernement soutienne davantage l'action des organisations de jeune qui œuvre pour l'environnement.
- Favoriser le circulation de l'information sur l'environnement

- Apporter l'appui technique, éducatif et financier aux programmes et organisations de jeunesse oeuvrant pour l'environnement.
- Aux législateurs de s'impliquer davantage dans la protection de l'environnement par des lois réprimant la pollution en zone rurale ou en zone urbaine.
- Que le gouvernement et les organisations non étatiques investissent pour la participation des jeunes à la préservation de notre environnement (lutte contre l'insalubrité, reboisement, la fertilisation des sols, etc) et la création des emplois jeunes dans ce domaine.
- Etablir des politiques rationnelles de gestion de nos forêts afin de préserver nos écosystèmes.

Cameroun: Fondation Conseil Jeune

DOMAINE 5 : LES LOISIRS

SAVIEZ-VOUS QUE ?

- Loisirs : Heures discrétionnaires hors de l'école et hors d'un cadre de travail rémunéré.
- Les loisirs sont bénéfiques pour l'épanouissement des jeunes. Ils favorisent l'intégration et la cohésion sociale...
- Le bénévolat, le sport, la participation des jeunes à la collectivité, en sont les meilleurs exemples.
- Au Cameroun durant les vacances scolaires le gouvernement à travers le Ministère de la Jeunesse (et des Sports) et les organisations non étatiques organisent des opérations Sports – Loisirs – Vacances ; ses activités encadrent les jeunes vacanciers.
- Environ 2000 groupes culturels de jeunes existent à Yaoundé seulement

PROGRES:

Au Cameroun, les loisirs des jeunes sont promus par les pouvoirs publics, pendant les vacances scolaires. Nous avons ainsi, une multitude d'activités telles que Sports Loisirs Vacances qui étaient organisées par l'ex-MINJES, relayé par les institutions spécialisées, les Mairies, les élites politiques, les ONGs, les associations et le secteur privé. Pour les initiatives privées le soutien du Gouvernement est uniquement morale et juridique.

Sur le plan culturel, le Gouvernement a mis en place le Centre Culturel Camerounais pour un million de citoyens vivant à Yaoundé. Les pouvoirs publics ont mis en place d'autres structures de loisirs et de culture pour la jeunesse ; mais elles ne sont connues que d'une minorité de chercheurs. La société civile et le corps diplomatique ont mis en oeuvre une dizaine de centres culturels, de galeries et de bibliothèques. Parmi les plus actifs, on peut citer le Centre Culturel Français, les Maisons des Jeunes et de la Culture de Douala et de Garoua.

CONTRAINTES:

L'insuffisances d'infrastructures de loisirs et de culture même au sein des établissements scolaires du primaire et du secondaire, du secteur privé, dans les centres universitaires; aussi bien en zone rurale que urbaine contribuent de manière directe et indirecte aux échecs scolaires.

Le manque d'engagement politique et budgétaire du gouvernement vis-à-vis des loisirs ne renforce pas l'intégration sociale et remet en cause, à moyen terme, la cohésion sociale (Renforce le sentiment d'exclusion sociale et de frustration de la jeunesse).

La très grande majorité des établissements scolaires n'ont ni terrain de sport, ni bibliothèque aussi bien en zone urbaine que rurale.

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons :

- Un engagement politique et budgétaire plus grand du Gouvernement vis-à-vis du domaine des loisirs de jeunes

- Un engagement plus fort de la Communauté Internationale vis-à-vis des activités des jeunes dans le cadre des loisirs.
- La création, dans les institutions gouvernementales de 100 à 1000 stages de vacances (bénévoles) par année, réservés aux jeunes de 15 à 24.
- Au gouvernement de subventionner les championnats de vacances, les opérations sports loisirs vacances, les camps de vacances, les festivals, les foires et des activités culturelles des jeunes ou organisés par des jeunes et pour les jeunes.
- Au gouvernement et aux organisations non étatiques de distinguer les meilleures activités de loisirs des jeunes par des prix, des médailles,
- Au gouvernement de subventionner la production de livres et romans pour enfants, pour jeunes ainsi que de films pour adolescents et jeunes.

Cameroun: Fondation Conseil Jeune

DOMAINE 6 : VIH/SIDA

SAVIEZ-VOUS QU'AU CAMEROUN :

- 500.000 personnes vivent avec le VIH/SIDA
- 5 sur 100 jeunes de 15 – 19 ans vivent avec le VIH/SIDA
- 8 sur 100 jeunes de 20-24 ans vivent avec le VIH/SIDA
- Sur 500.000 PVVS 222.157 ont entre 15 et 24 ans soit environ 44,5% PVVS
- Les anti rétroviraux coûtent 3.000 et 7.000 FCFA

Source : Comité National de Lutte contre le Sida

PROGRES :

Depuis 2002 le Cameroun dispose d'une stratégie et des politiques multisectorielles de lutte contre le VIH/SIDA. Le CNLS (Comité National de Lutte contre le Sida) finance les plans d'actions des Comités Locaux de lutte contre le Sida. Il appuie également des programmes d'informations et de formations des pairs éducateurs dans tous les secteurs y compris en milieu jeune. Le coût des antirétroviraux a été réduit de plus de 90% comparé au coût des années 90. Les jeunes des milieux ruraux enclavés restent très exposés à la pandémie.

CONTRAINTES :

L'un des obstacles majeurs à la régression du taux de prévalence chez les jeunes est leur faible participation à la prise de décision dans les stratégies des pouvoirs publics et des organisations Internationales, ainsi que dans les ONGs. Les facteurs qui favorisent la propagation du VIH/SIDA en milieu jeune sont :

- L'extrême pauvreté (ils n'ont pas d'argent pour s'acheter des préservatifs ou une nouvelle lame et sont dépendants des parents à 100%)
- L'analphabétisme (ils ne savent pas utiliser un préservatif ou lire correctement une information)
- Le chômage (ils n'ont pas d'argent pour se soigner et développer des activités à risque – la prostitution)
- L'oisiveté (ils n'ont rien à faire – s'ennuient – finissent par devenir pervers).
- L'insuffisance de l'information et de formation surtout dans les zones enclavées.

Au Cameroun, les jeunes hommes et les jeunes femmes âgés entre 15 et 24 ans sont davantage des destinataires des stratégies et programmes que le Gouvernement et ses partenaires (CNLS, ONUSIDA, UNICEF, IPPF, ...) mettent sur pied. Ces programmes sont conçus pour que les jeunes les consomment. Ce qui explique que leurs effets restent ponctuels. Exemple : la « Caravane NO SIDA ».

RECOMMANDATIONS

Afin que le jeune soit conscient du bien fondé de faire un choix durable de s'abstenir, de porter un préservatif ou d'être fidèle à un compagnon; il est fondamental ; qu'il puisse avoir

les moyens et soit capable de participer à tous les niveaux de décisions dans sa vie. Nous recommandons :

- Que le Comité National de Lutte contre le SIDA et l'ONUSIDA mettent en place un groupe de réflexion constitué à 60% de jeune de 15 à 24 ans
- Que la communauté internationale accorde un plus grand engagement financier, éducatif et technique à la jeunesse pour une lutte efficace contre le SIDA.
- Que les pairs éducateurs jeunes soient rémunérés pour qu'ils servent d'exemple dans leurs milieux.
- Que les campagnes de sensibilisation se fassent dans les ateliers d'alphabétisations fonctionnels créés à l'effet d'occuper les jeunes. [pour faire un choix préventif durable, les jeunes doivent avoir les moyens et les ressources nécessaire pour faire ce choix]
- Que le gouvernement désenclave les zones rurales pour un meilleure circulation de l'information.

Cameroun: Fondation Conseil Jeune

DOMAINE 7 : PLEINE ET EFFECTIVE PARTICIPATION DES JEUNES A LA PRISE DE DECISION ET A LA VIE DE LA SOCIETE

SAVIEZ - VOUS QU'AU CAMEROUN :

- Six (6) séances du Parlement des Enfants (PE) ont été organisées par le gouvernement et ses partenaires (1998,1999,2000,2001,2003,2004)
- 1200 Députés Juniors (DJ) issus du Parlement des Enfants au Cameroun
- Cinq (5) Lois camerounaises ont été initiées par les DJ durant les séances du Parlement des Enfants
- Le Parlement des Enfants en l'instance par excellence de participation des jeunes à la prise de décision au plus haut niveau au Cameroun.
- Le Président de la république a créé par décret le Ministère de la jeunesse le 8 décembre 2004
- Les conditions et procédures d'agrément par le Ministère de la Jeunesse ne sont pas accessible pour la très grande majorité des associations de jeunes.

Source : Ministère des Affaires Sociales et ministère de la Jeunesse

PROGRES :

La participation des jeunes (15-24 ans) à la prise de décision au plus haut niveau est illustrée dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain à travers les séances du Parlement des Enfants.

La participation des jeunes à la vie de la société est illustrée au Cameroun durant les stages de vacances et l'emploi dans les institutions publics et privés.

Au niveau international lors du 1^{er} sommet panafricain des jeunes leaders organisé à DAKAR en juin 2004 par le PNUD mondial GPIW, 2 jeunes leaders ont été désignés dans chaque pays : porte parole des jeunes pour la campagne du millénaire 2015. NGALIM EUGINE et TAMOIFO MARIE ont été reconnue et installé officiellement par le gouvernement du Cameroun.

SAVIEZ-VOUS QUE :

- La non - participation des jeunes est la violation de leurs droits civiques et politiques.
- Le gouvernement du Cameroun n'associe pas officiellement les délégués de jeunesse dans ses délégations officielles aux Nations Unies où dans les autres réunions officielles des organisations internationales. [Exception faite des réunions de l'UNESCO].
- Le Parlement des Enfants (PE) est une activité officielle, non formelle et ponctuelle organisé exclusivement dans le cadre de la célébration de la journée de l'enfant africain le 16 juin de chaque année depuis 1998.
- Environ 5000 associations de jeunes existent au Cameroun. Seulement 205 sont accompagnées à la fois sur les plans technique, financier et éducatif par le gouvernement dans le cadre du Projet JEVAIS (Jeunesse et Vie Associative pour l'Insertion Sociale)

RECOMMANDATIONS :

Pour une meilleure participation des jeunes. Nous recommandons au gouvernement :

- L'association de délégués de jeunesse (15- 24 ans) dans sa délégation à la 60^e session l'Assemblée Générale des Nations Unies. Afin qu'ils participent aux 2 réunions plénières prévues pour l'examen de la situation des jeunes et de la mise en œuvre du Programme d'action mondial pour la jeunesse.
- L'institutionnalisation du Parlement des Enfants (action 1)
- la mise sur pied d'un Conseil National de la Jeunesse (action 1 et 2)
- faciliter encourager et renforcer les associations de jeunesse et de jeunes par un appui éducatif et technique et financier.
- Tenir compte de l'avis (expertise) des jeunes dans la conception à l'examen du DSRP et des politiques et plans nationaux les concernant. Davantage dans les plans d'actions des nouveaux ministères ayant en charge la jeunesse.
- L'association et la participation des délégués de jeunesse dans les délégations du Cameroun participantes aux Assemblées Générales des nations Unies et des autres organisations Internationales.
- Que les activités d'insertion des jeunes soient exonéré des tous impôts ou taxes.
- L'aide et les subventions soient accordées aux organisations et associations de jeunes pour un appui véritable à la pleine et effective participation des jeunes.

Cameroun: Fondation Conseil Jeune

DOMAINE 8 : LES JEUNES ET LA PREVENTION DES CONFLITS (CULTURE DE LA PAIX)

SAVIEZ VOUS QU'AU CAMEROUN :

- 3/4 des jeunes en milieu rural disent que la culture de la paix est liée à la fertilité des sols, à la production agricole, au climat, au respect des Droits de l'Homme.
- Les jeunes disent que la paix est l'état d'harmonie et de fraternité entre les Hommes
- Vive 5 messagers de la décennie (2001-2010) internationale pour la culture de la paix et la non – violence au profit des enfants (www.unseco.org/cp)
- 4/5 jeunes disent que la paix et la cohésion sociale passent par le dialogue intergénérationnel et une société horizontale dans laquelle prime le débat et le mérite

PROGRES :

L'UNESCO est l'organisation chef de file pour la formation des jeunes à la résolution non violente des conflits. Avec Le gouvernement, elle a mise en place puis en œuvre le "Projet culture de la paix avec et par les jeunes", et le concours "RACINE 2004" organisé dans le cadre de la pérennisation et la redynamisation des savoirs locaux sur la résolution non violente des conflits. Le projet « Racines 2004 » a connu la participation de plus de 300 jeunes et enfants des dix provinces du pays. Plusieurs séminaires de formation ont contribué au renforcement des capacités des leaders d'associations sur les questions liées à la culture de la paix et la non-violence. Plusieurs ONGs telles que le Service œcuménique pour la Paix, la Fondation Conseil Jeune ont contribué, à travers la collecte des manifestes 2000, des campagnes contre les jouets guerriers, des formations et des entretiens intergénérationnelles dans le cadre de la décennie (2001-2010) internationale pour la culture de la paix et de la non-violence au profit des enfants du monde, contribué à l'éducation de les populations sur la culture de la paix et la résolution non violente des conflits.

CONTRAINTES :

L'un des contraintes pour la participation des jeunes à la culture de la paix est le poids de la tradition et la confrontation entre les jeunes et les « vieux ».

RECOMMANDATIONS

Nous recommandons que :

- Les valeurs de tolérance, de solidarité soient inculqués aux jeunes à travers des programmes scolaires et universitaires adaptés (cf :CDE).
- Les jeunes soient impliqués dans la direction des projets d'éducation à la culture de la paix
- Les législateurs érigent la diversité comme une richesse nationale

- Ce thème soit dit : les jeunes et la gestion des conflits ou culture de la paix.

CONCLUSION ET PLAN D'ACTION DES JEUNES

Ce travail n'a pas été de tout repos surtout pour des personnes aussi novices que nous dans ce domaine de la recherche. Cependant malgré toutes les difficultés d'accès à l'information, de plaider pour l'adhésion des pouvoirs publics. Nous avons produit ce modeste travail. Qui aidera, nous l'espérons (malgré les insuffisances) à prendre de bonne décision. Pour la jeunesse du monde en général pour celle du Cameroun en particulier.

PLAN D'ACTION DES ASSOCIATIONS DE JEUNES POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PAMJ AU CAMEROUN

OBJECTIFS

- Promouvoir et valoriser le PAMJ auprès des pouvoirs publics et de la société civile
- Encourager le gouvernement à tenir compte du PAMJ et de la participation du jeune dans l'élaboration et la mise en œuvre de ses politiques et programmes macro économiques
- Mettre en œuvre le PAMJ à notre rythme et à notre niveau au sein de nos organisations

ACTIONS

- Organisation d'échanges et de concertations entre les jeunes
- Organisation d'un forum national des associations de jeunes pour la participation, le développement et la paix
- Création d'un Service National de la Jeunesse et d'action pour la paix et le développement
- Organisation et participation à des concertations avec les pouvoirs publics, la société civile et les bailleurs de fonds
- Durée : 2005-2008
- Chef de file : Fondation Conseil Jeune

PARTENAIRES A MOBILISER

Politique (Synergies Africaines, les partis politiques, Autres)
Institutionnel (UNESCO, UNICEF, PNUD, UNFPA, Gouvernement)
Financier (Bailleurs de Fonds, Missions Diplomatiques)

ANNEXE



FONDATION CONSEIL JEUNE

BP: 12640 Yaoundé Tel : 00237 2222121/ 9224439 Fax : 00237 2306635 Courriel : conseiljeune2004@yahoo.fr
Bureaux situés rue 4095 Nkolindongo 11 (Anguissas) - Yaoundé Cameroun
Autorisation Préfectorale N°: 409/RDA/306/SAPP du 03 Juin 2003

GUIDE D'ENTRETIEN

(EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU PAMJ AU CAMEROUN)

Madame, Monsieur

Dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du Programme d'Action Mondial pour la jeunesse à l'horizon 2000 et au-delà (PAMJ) au Cameroun 10 ans après son adoption par l'Assemblée générale des Nations Unies, la Fondation Conseil Jeune Mène une évaluation des progrès accomplis et des obstacles rencontrés dans la mise en œuvre dudit Programme au Cameroun notamment dans les 10 domaines d'interventions suivants : **l'éducation, l'emploi, la santé, l'environnement, les loisirs, l'extrême pauvreté, la pleine et effective participation des jeunes à la vie de la société et à la prise de décision, la mondialisation, les Technologies de l'Information et de Communication (TIC), le VIH/SIDA, la gestion des conflits.** Cette évaluation est motivée par la résolution 58/133 adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en novembre 2003.

L'objectif de cette évaluation est de mesurer les progrès accomplis par le Gouvernement et ses Partenaires, et la Société Civile au Cameroun et de montrer l'impact des actions sur la jeunesse Camerounaise à partir d'un échantillon de 50 organisations gouvernementales/ Nationales /internationales/ de jeunesse et

entreprises privées. Qui agissent pour et avec la jeunesse dans les domaines cités ci-dessus.

Nous vous assurons que les informations recueillies ne seront utilisées que dans l'objectif sus - mentionné et leur exploitation se fera dans le respect strict des règles habituelles de confidentialité.

Comptant sur votre bonne compréhension et vous remerciant d'avance de votre disponibilité, veuillez recevoir Madame/Monsieur nos sincères salutations.



FONDATION CONSEIL JEUNE

BP: 12840 Yaoundé Tel : 00237 2222121/ 9224439 Fax : 00237 2306635 Courriel : conseiljeune2004@yahoo.fr
Bureaux situés rue 4098 Nkolindongo 11 (Anguissa) - Yaoundé Cameroun
Autorisation Préfectorale N°: 409/R5A/J06/SAPP du 03 Juin 2003

PROJET DE QUESTIONNAIRE D'EVALUATION DU PAMJ

I- IDENTITE DE L'ORGANISATION

Nom : _____
 Date de création : _____
 Type : Organisation Gouvernementale Organisation Internationale OING ONG Ass. de Jeunesse
 Nombre de jeune (15-24) y travaillant : _____ Comme bénévole : _____ Comme cadre : _____ autres (précisé) _____
 Nom du responsable (facultatif): _____
 Adresse de l'organisation : _____
 Contact : _____

II- Evaluation des Progrès accomplis

- 1- Quelle est la principale mission de votre Organisation :

- 2- Depuis 1995 ou depuis votre création avez-vous mené des programmes pour les jeunes (cochez une case)
 OUI NON (si NON allez à
- 2-1- Si Oui combien de Programme destiné à la jeunesse avez-vous mis en place et/ou exécuté
 01 à 05 06 à 15 16 à 25 +26
- 2-2- Citez nous 10 de vos Programmes précisé les domaines d'interventions
 1995.....
 1996.....
 1997.....
 1998.....
 1999.....
 2000.....
 2001.....
 2002.....
 2003.....
 2004.....

3-1- Si Oui combien de projet destiné à la jeunesse avez-vous mis en place et/ou exécuté
01 à 05 06 à 15 16 à 25 +26

3-2- Citez nous 10 de vos projets précisé les domaines d'interventions

1995.....
1996.....
1997.....
1998.....
1999.....
2000.....
2001.....
2002.....
2003.....
2004.....

4-1- Si Oui combien d'activité destiné à la jeunesse avez-vous mis en place et/ou exécuté
01 à 05 06 à 15 16 à 25 +26

4-2- Citez nous 05 de vos activités précisé les domaines d'interventions

1995.....
1996.....
1997.....
1998.....
1999.....
2000.....
2001.....
2002.....
2003.....
2004.....

5-1- Si Oui combien d'actions destiné à la jeunesse avez-vous mis en place et/ou exécuté
01 à 05 06 à 15 16 à 25 +26

5-2- Citez nous 10 de vos actions précisé les domaines d'interventions

1995.....
1996.....
1997.....
1998.....
1999.....
2000.....
2001.....
2002.....
2003.....
2004.....

6- quels sont les indicateurs majeurs (quantitatif et qualitatif) obtenus depuis 1995 des programmes/projets/activités/actions

1995.....
1996.....
1997.....
1998.....
1999.....
2000.....
2001.....
2002.....
2003.....
2004.....

7- Combien de Programmes/Projets de votre organisation destiné à la jeunesse au Cameroun ont été dirigé ou sont dirigé par des jeunes (15 – 24 ans)

.....

8- Combien de programmes de votre organisation destiné à la jeunesse au Cameroun ont eu comme assistant ou ont comme assistant un ou deux jeunes (15 – 24 ans)

9- quel est le pourcentage du budget annuel de votre organisation alloué annuellement aux programmes/projets/activités de la jeunesse depuis 1995 (ou depuis votre création)

Année	Pourcentage du Budget alloué à la jeunesse par rapport au Budget Annuel	Montant annuel alloué à la jeunesse en FCFA
1995		
1996		
1997		
1998		
1999		
2000		
2001		
2002		
2003		
2004		
Total alloué à la Jeunesse en FCFA		

III- Evaluation des obstacles rencontrés

9- quels sont les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de vos programmes destinés à la Jeunesse (cochez une case)

- 1995 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 1996 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 1997 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 1998 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 1999 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 2000 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 2001 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 2002 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 2003 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)
- 2004 Financier Matériel Logistique Manque de compétence autres (précisé)

IV- perspectives

11- 1- Etes vous prêt à soutenir et ou à appuyer financièrement, matériellement et ou techniquement la pleine et effective participation des jeunes (15 – 24 ans) à la vie de la société (insertion socioprofessionnelle, service volontaire, etc) au Cameroun?

Oui

Non

11- 2- Si oui, Quelles sont les cinq mesures envisagées par votre organisation pour améliorer la participation des jeunes au sein des organisations de jeunesse ?

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-

12- 1 - Etes-vous prêt à soutenir et ou à appuyer financièrement, matériellement et ou techniquement la pleine et effective participation des jeunes (15-24 ans) à la prise de décision (direction de projet, réunion de haut niveau, élaboration de projet de loi, etc) au Cameroun ?

Oui

Non 0

12- 2- Si oui, Quelles sont les cinq mesures envisagées par votre organisation pour améliorer la participation des jeunes à vos différentes activités ?

- 1-
- 2-
- 3-
- 4-
- 5-

Nous vous prions de retourner ce formulaire avant le 10 mars 2005 pour cela appeler le 222 21 21 ou au 922 44 39 pour retourner ce formulaire

Nous vous remercions pour votre disponibilité et surtout pour votre soutien !

BIBLIOGRAPHIE

- Le programme d'Action Mondial pour la Jeunesse à l'horizon 2000 et au delà.
- Pour Que les Engagements Aient un Sens : Un guide pour aider les jeunes à évaluer la politique de la jeunesse de leurs pays
- La résolution A/RES/58/133 de l'AGNU
- Carte scolaire, 2002-2003, Mineduc
- Equinoxe 2003, Ambassade de France
- La situation des enfants 2005 UNICEF
- Rapport Mondiale de suivie EPT 200/04, UNESCO
- Bulletin des annonces Officielles du Ministère de l'Education National novembre 2002
- Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté au Cameroun 2001
- Un monde digne des enfants 2002, UNICEF
- Les Objectifs de Développement pour le Millénaire
- La Convention relative au Droits de l'Enfant
- NEPAD mode d'emploi pour les jeunes APJ

- Annual Rapport for fiscal year 2004, Plan Cameroun
- Rapport de la FCJ 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004
- L'UNESCO s'engage à promouvoir une Culture de la Paix
- Société Civile et ... Capital Sociale bulletin des acteurs de la société Civile pour le développement réalisé par ASSOAL
- Cameroun Education Contact le Trimestrielle d'informations du Ministère de l'Education National septembre 2000
- Rapport d'activités 2002 UNICEF Cameroun du Forum National des jeunes sur l'environnement par des jeunes 16 au 18 décembre 1999, Association Jeunesse Verte du Cameroun.
- Enquête à indicateurs multiples (MICS) au cameroun, 2000, Minsitère des Finances
- Indicateurs du sommet mondial pour les enfants, 2002
- Convention bilatéral Cameroun – France dans le cadre du Projet JEVAIS
- Rapport d'activités Annuel de l'UNESCO – Yaoundé 1998, 1999, 2000, 2001, 2002, 2003

LISTE DES SPECIALISTES CONSULTES ET STRUCTURE CONSULTES

Noms et prénoms	Qualité	Structure
MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES		
M. FOMETHE	MINSEC - MINEDUBUC	INSPECTEUR GENERAL DES ENSEIGNEMENTS
M. BIOCK		IGP
M. NGOYOC		IGP
M. NGUE NGUENE THOMAS		IPN
M. LEKANE EDOUARD		IPN
M. NGAPJOI NICOLAS		IPN
MINISTERE DE LA JEUNESSE ET MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE		
M. OWONO RIGOBERT	Directeur Jeunesse et Animation	DJA MINJEUN-MINSEP
M. KOMO JANVIER	Sous / Directeur SDES	
M. NTETE	Sous / Directeur SDVA	
M. ESSAMA RODOLPH MARIE		DPJS/C
NDENGUE NDENGUE JEAN		CSJA
M. OUMAROU		CJA
M. FAUMETHE		PEPS
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL		
M. AMADOU NCHARE	Chef cellule de suivi	
MINISTERE DU COMMERCE		
	Le Directeur des PME	
AMBASSADE DE France / SCAC		
Mme LEPAPE	SCAC	
M. DEMARRE	SCAC	
CENTRE CULTUREL FRANÇAIS DE YAOUNDE		
M. JEAN MICHEL GIMENEZ	DIR ADJOINT	
PROJET JEUNESSE ET VIE ASSOCIATIVE POUR L'INSERTION SOCIALE		
M. JEAN CLAUDE ROBISSOUT	CHEF DE projet JEVAIS	
Mme MARINE BOTREAU	Volontaire Bénévole au projet JEVAIS	
KAISER CLAUDIA	Responsable du Projet DSRP - Jeunesse	SERVICE OECUMENIQUE POUR LA PAIX
PNUD		
M. ZHE LO MARTIN		
UNESCO		
MBA NZE JACQUES		
CELINE ABOMO MBIA	Chargé de Programme Jeunesse	
UNICEF		
Dr BADIBANGA	PDA	
M. ABONTA SHU AMONCHA	Assistant de Programme	
UNFPA		
Dr DOUALA		
BIT		
M. GARCIA	Chargé de l'emploi jeune	
Mme FOUDA	Chargé de LURTENA	
CNUDHD		
	HUMAN RIGHT OFFICER	
Centre d'Information des Nations Unies à Yaoundé		
M. NJITA		
LES ASSOCIATIONS DE JEUNES AYANT PARTICIPES		
MBELLE ABEGA JEAN JACQUES	Président	FCJ
ESSAMA MVONDO Remy	Secrétaire Exécutif	FCJ
NGUECHOU SERGE	Chargé de Programme	FCJ
NGALIM EUGINE	Président	CAMYOSFOP
CHRISTIAN KOMZE	Président	JEUNESSE POUR L'ENVIRONNEMENT
TAMOIFO MARIE	Présidente	JEUNESSE VERTE DU CAMEROUN
THOMAS TCHETMI	Président	PRESSE JEUNE
ETEME HUBERT	Président	BOULEVARDS DES JEUNES

ZINGUI XAVIER	Secrétaire Général	ASSEJA
NDONG ROSTAND	Vice – président	JEUNESSE CONTEMPORAINE
NGBWA FRANCIS	Représentant	Projet JEVAIS
BATE TANYI SAMUEL	Membre	CAPEC
BINELI MBASSI STANISLAS	Animateur rural	ADD
AWONO MAGLOIR PASCAL	Responsable du centre “la VIE”	CNLD/MSP

La liste des associations ici est non exhaustive

LISTE DES ABREVIATIONS

N°	ABREVIATION	Désignation
1	P.A.M.J.	Programme d'Action Mondiale pour de la Jeunesse
2	UNESCO	United Nations Education Science and Culture Organisation
3	MINEDUC	Ministère de l'Education National
4	MINESEC	Ministère des Enseignements Secondaire
5	MINEDUB	Ministère de l'Education de Base
6	MINJEUN	Ministère de la Jeunesse
7	MINSEP	Ministère des Sports et de l'Education Physique
8	MINADER	Minsitère de l'Agriculture et du Développement Rural
9	MINAS	Ministère des Affaires Sociales
10	MSP	Ministère de la Santé Publique
11	CNLS	Comité National de lutte Contre le Sida
12	INS	Institut National de Statistique
13	FCJ	Fondation Conseil Jeune
14	ODM	Objectif de Développement pour Le Millénaire
15	RDPC	Rassemblement Démocratique du Peuple Camerounais
16	ONU	Organisation des Nations Unies
17	CEMAC	Communauté des Etats de l'Afrique Centrale
18	CDE	Convention relative au Droit de l'Enfant
19	MOJAS	Mobilisation de la Jeunesse Associative par le Sport
20	JEVAIS	Jeunesse Et Vie Associative pour l'Insertion Sociale
21	CFAS	Centre de Formation des Animateurs Socioculturels
22	ONG	Organisation Non Gouvernementale
23	IEC	Information Education Communication
24	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
25	CNUDHD	Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie en Afrique Centrale
26	CLADE	Clubs des Amis des Droits de l'Enfants
27	MINJES	Ministère de la Jeunesse et des Sports
28	INJS	Institut National de Jeunesse et des Sports
29	PE	Parlement des Enfants
30	DSRP	Document Statistique de Réduction de la Pauvreté
31	FNE	Fond National de l'Emploi
32	CFA	Communauté Financière Africaine
33	OIT	Organisation Internationale du Travail
34	YEN	Youth Employment Network

35	VIH	Virus D'immuno Humaine
36	SIDA	Syndrome d'immuno-déficience Acquise
37	CAPEC	Cameroon Association for the protection and education of the child
38	YDF	Youth Development Fondation
39	ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le SIDA
40	ADD	Alternative Durable pour le Développement
41	SEP	Service Oecuménique pour la Paix
42	PVVS	Personnes vivant sans le VIH Sida
43	DJ	Député Junior